

96^e réunion, 14 – 17 juin 2022

1 Questions générales

1.1 Titre

Rapport abrégé de la 96^e réunion du Comité directeur Hybride, 14 p 17 juin 2022

Pour examen par le GR-... lors de sa 22^e réunion du ... 20

Informations sur la réunion

Le Comité directeur pour l'Europe a tenu sa 96^e réunion sous forme hybride, du 14 au 17 juin 2022, sous la présidence de M^{me} Kristine LICIS (Lettonie).

L'ordre du jour de l'Annexe réunion figure en

Points pour décision du Comité des Ministres

Le CDDH a adopté les projets suivants et a décidé de les transmettre au Comité des Ministres pour éventuelle adoption :

- projet de Lignes directrices du Comité des Ministres aux États membres pour prévenir et remédier aux violations de la Convention européenne de
- projet de Recommandation du Comité des Ministres sur la protection de l'environnement
- projet de Recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur la prévention et la lutte contre la traite des êtres humains à des fins d'exp

Le CDDH a également adopté le texte suivant et a décidé de le transmettre au Comité des Ministres pour examen :

- commentaires sur les Recommandations de Combats et de prévenir l'usage excessif et inj» et 2231 (2022) « L'égard de la Fédération de Russie et des auteurs de graves violations des droits international humanitaire et d'autres

Points pour information du Comité des Ministres

Concernant le système de la Convention européenne des droits de l'homme, le CDDH

- échangé des vues sur les travaux du Groupe de rédaction sur le traitement et la résolution efficace d'affaires concernant (DH-SYSC-V) conflits inter étati
- désigné la République tchèque en qualité d'État membre dont SYSC-IV seront couverts par le Conseil de l'Europe
- échangé des vues sur les conséquences de la cessation de la qualité de membre de la Fédération de Russie du Conseil de l'Europe
- échangé des vues sur les questions qui devront être examinées par le nouveau Groupe de rédaction sur les questions relatives aux juges de SYSC-JC et sur cette base, adopté le mandat de ce groupe ;
- désigné 10 États membres dont les frais de participation des experts au DH-SYSC-JC seront couverts par le Conseil de l'Europe (Arménie, Azerbaïdjan, Pologne, Suisse, Türkiye et Royaume-Uni) et élu par acclamation le Président du DH-SYSC-JC (M. Hans-Jörg BEHRENS (Allemagne)).

En ce qui concerne les autres points à son ordre du jour, le CDDH a :

- échangé des vues avec M. Robert SPANO, Président
- échangé des vues sur les travaux du Groupe de l'Union européenne à la Convention de Groupe 461p, e (ne

- échangé des vues sur les futurs travaux du CDDH-ENB) relatif à la nécessité et à la faisabilité d'instruments additionnels dans ce domaine;
- désigné l'Arménie en qualité d'État membre du CDDH-ENB) seront couverts par le Conseil de l'Europe, à la suite de l'adhésion de la Fédération de Russie à l'Europe de la Fédération de Russie
- échangé des vues sur les résultats de la première réunion et sur les futurs travaux du Groupe de rédaction sur les droits de l'homme en situation de conflit armé;
- échangé des vues avec sa Rapporteuse sur me Nicola WENZEL (Allemagne) et pris note de sa participation et de celle de M. Morten RUUD (Norvège) à l'Atelier international sur les droits de l'homme du Comité des Ministres (Rome, 28 mars 2022) ;
- échangé des vues avec le Réseau européen des (ENNHRI) concernant es études de plaidoyer effectuées sur la Recommandation CM/Rec(2021)1 du Comité des Ministres aux États membres sur le développement et le renforcement d'institutions nationales indépendantes ;
- pris note des informations relatives à la Convention sur l'Accès aux Services de Santé - Convention de Tromsø) fournies par le Secrétariat concernant notamment l'élection du Groupe Accès à l'information du Conseil et les futurs travaux de ce Groupe ;
- échangé des vues avec son Rapporteur M. WEVERY (Belgique) sur les évaluations menées par les groupes subordonnés dans le cadre de leurs activités « droits humains » dans les versions françaises des documents du CDDH et de ses instances subordonnées ; décidé de demander aux Présidents et membres de ses instances subordonnées de compléter l'évaluation et de transmettre au Rapporteur les résultats de chaque livrable ; de gérer les commentaires des instances subordonnées ;
- échangé des vues sur l'état des signatures et ratifications de la Convention de la Fédération de Russie par rapport aux conventions placées sous la responsabilité du CDDH ;
- échangé des vues avec M^{me} Alina OROSAN, Présidente du Comité des Conseillers juridiques sur le droit international public (CAHDI) sur la situation de la Fédération de Russie par rapport aux conventions placées sous la responsabilité du CDDH ;
- pris note des informations fournies par ses représentants dans des activités externes ; désigné Mme Susan DICKSON (Royaume-Uni) en qualité de représentante du CDDH au Comité de lutte contre le terrorisme (CDCT) ;
- échangé des vues avec M. Thomas SCHNEIDER, Présidente du Comité des Experts indépendants (CAI), sur les travaux du CAI et les travaux de l'Union européenne sur l'intelligence artificielle ; désigné M. Vahagn PILIPOSYAN (Arménie) en qualité de représentant du CDDH au Comité sur l'intelligence artificielle (CAI) ;
- décidé de confier au Bureau le soin de décider des personnalités à inviter lors de ses prochaines réunions ;
- pris note des publications récentes des travaux de l'Union européenne sur les droits de l'homme en fin 2022 ;
- adopté son calendrier des réunions pour le second semestre 2022 et pris note du calendrier prévisionnel des réunions pour 2023.

Ressources nécessaires

Le CDDH a noté le récent renforcement de son Secrétariat, à la suite de l'adhésion de l'Union européenne sous la responsabilité intergouvernementale en matière de droits de l'homme et de droit.

Évaluation des activités menées à bien

Le CDDH a achevé les travaux de trois livrables prévus dans son mandat pour 2022-2025, à savoir le livrable 1 (projet de Recommandation sur les droits de l'homme ; date limite 30/06/2022), le livrable 2 (projet de Recommandation sur des mesures contre la traite d'êtres humains à des fins d'exploitation ; date limite 30/06/2022), et le livrable 10 (Lignes directrices pour prévenir et remédier aux violations de la Convention au niveau national ; date limite 31/12/2023). Le livrable 10 correspond au livrable 2 du mandat du DH-SYSC pour 2022-2025.

Les travaux des trois livrables ont été achevés dans les délais prévus.

Avec l'achèvement des travaux de ces trois livrables, le CDDH a considéré que ses Groupes de rédaction DH-TET et DH-SYSC-V avaient rempli leurs mandats.

Annexe I**Ordre du jour**

POINT 1 : OUVERTURE DE LA RÉUNION, ADOPTION DE L'ORDRE DU TRAVAUX

POINT 2 : RECOMMANDATIONS DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE

POINT 3 : TRAVAUX RELATIFS AU SYSTÈME DE LA CONVENTION

3.1 Comité d'experts sur le système de la Convention (SYSC)

3.1.1 Groupe de rédaction sur le traitement et la résolution efficace d'affaires de conflits interétatiques (DH-SYSC-IV)

3.1.2 Groupe de rédaction sur le renforcement de la Convention européenne des droits de l'homme (SYSC-V)

3.1.3 Établissement d'un groupe de rédaction sur l'efficacité de la sélection et d'élection des juges de la Cour et sur le statut et de l'ancienneté des juges de la Cour et sur la manière de préserver leur indépendance et leur impartialité (DH-SYSC-JC)

3.2 Groupe de négociation ad hoc du CD (Groupe pour l'adhésion de la Russie à la Convention 46+1 »)

3.3 Conséquence de la cessation de la qualité de membre de la Fédération de Russie pour le système de la Convention européenne des droits de l'homme

POINT 4 : ENVIRONNEMENT ET DROITS DE L'HOMME

POINT 5 : DROITS DE L'HOMME EN SITUATIONS DE CRISE

POINT 6 : MESURES CONTRE LA TRAITE DES ETRES HUMAINS À DES FINS DE TRAVAIL

POINT 7 : DROITS DE L'HOMME ET ENTREPRISES

POINT 8 : SOCIÉTÉ CIVILE ET INSTITUTIONS NATIONALES DES DROITS DE L'HOMME

POINT 9 : ACCÈS AUX DOCUMENTS PUBLICS

POINT 10 : ÉGALITE DE GENRE

POINT 11 : CONVENTIONS

POINT 12 : REPRÉSENTANTS DANS DES ACTIVITÉS EXTERNES

POINT 13 : INVITÉS

POINT 14 : PUBLICATIONS

POINT 15 : CALENDRIER

POINT 16 : QUESTIONS DIVERSES